

Fiche de données de sécurité

NOTE: L'accès à cette Fiche de données de sécurité (FDS) par le biais de notre site Internet ne constitue pas la délivrance d'un exemplaire contrôlé dans le cadre de la législation de l'UE. Pour qu'un tel exemplaire vous soit délivré, contacter Rentokil Initial à l'adresse donnée ci-dessous par téléphone, télécopie ou par écrit. Pour s'assurer que la version de la FDS est la toute dernière pour le présent produit, consulter l'Internet: www.ri-research.com et cliquer sur Informations techniques / Sécurité Produit.

REVISION (Cf. case 16)
Edition : 02 17 : 08 : 2006

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE	
NOM DU PRODUIT	BROMARD 0.01% (avec Bitrex®)
DESCRIPTION	Un appât sous forme de pâte rongicide bleue, prêt à être utilisé, sans odeur perceptible. A utiliser par les professionnels pour la lutte contre les souris.
NOM DU FABRICANT	Rentokil Initial Supplies, Webber Road, Knowsley Industrial Park, Liverpool, L33 7SR. Royaume-Uni.
DISTRIBUTEUR	Pour informations générales Tél: +44 (0)151 5485050. Pour informations de sécurité ou légales Tél: +44 (0)1342 833022 Rentokil Initial NV – Ingberthoeveweg 17 – B 2630 Aartselaar, België Tel. 03/450.65.00 – Fax 03/458.20.07

2 IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS
CLASSIFICATION ET SYMBOLE DE DANGER (FOURNITURE – UTILISATION) : CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE CE 1999/45.
Non classifié.
EFFETS PREJUDICABLES PHYSIQUES, CHIMIQUES, SIGNIFICATIFS POUR LA SANTE DES ETRES HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX (CF. AUSSI CASE 11):
La combustion ou la décomposition thermique peuvent créer des émanations toxiques et irritantes.
Ce produit contient un composé anticoagulant. En cas d'ingestion, les symptômes comprennent notamment le saignement de nez et la gingivorragie. Dans les cas graves, il peut y avoir des contusions, des hématomes des articulations et du sang présent dans les selles et dans l'urine.
Lorsqu'il est livré, utilisé mis au rebut conformément au rebut en suivant les instructions, il ne devrait pas présenter de danger pour l'environnement.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS (CF. AUSSI CASE 16)		
%P/P	NOM COURANT*/CHIMIQUE, ELINCS/EINECS ET CAS DES INGREDIENTS	CLASSIFICATION CE 1999/45
0.01	Bromadiolone* / 3-[3-(4'-bromobiphényl-4-yl)-3-hydroxy-1-phénylpropyle]-4-hydroxycoumarin. EINECS : 249-205-9 CAS : 28772-56-7	T+ : R27/28 N : R51,53
> 1.0 ≤ 2.5	Glycole propylène* / propane-1,2-diol EINECS : 200-338-0 CAS : 57-55-6	Non classifié.
≤1.0	Bitrex® / benzoate de denatonium EINECS : 223-095-2 CAS : 3734-33-6	Xn : R20/22 Xi : R38 Xi : R41 : R52/53

BROMARD 0.01% (avec Bitrex®)

4 MESURES DE PREMIERS SECOURS (CF. AUSSI “ EFFETS PREJUDICIAIBLES ” DANS CASE 2)

INHALATION	Sortir le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. Prendre des mesures de soutien s'il y a lieu et demander conseil à un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer l'œil affecté avec de l'eau courante claire, ou un collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Rincer toute la surface en veillant à ne pas contaminer l'œil non affecté. Demander conseil à un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU	Retirer et laver immédiatement les vêtements contaminés. Laver à fond la surface affectée avec du savon et de l'eau. Si le patient se sent mal, demander conseil à un médecin.
INGESTION	NE PAS faire vomir. Si inconscient, placer le patient dans la position de récupération et prendre des mesures de soutien s'il y a lieu. Si conscient, donner au patient jusqu'à ½ litre d'eau à boire. Demander conseil à un médecin.
EQUIPEMENTS DE SECOURS SUGGERES	Des équipements de secours appropriés doivent être fournis.
NOTE AU MEDECIN	D'autres informations sur toutes les formules Rentokil Initial sont répertoriées dans le 'National Poisons Information Service' au R-U. En Belgique : consulter Centre Antipoisons 070/245 245.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TYPE D'EXTINCTEUR	Utiliser de la mousse, de l'eau, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
PROCEDURES SPECIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuel adéquat.
DANGERS SPECIAUX D'EXPOSITION	La combustion ou la décomposition thermique peuvent créer des émanations toxiques et irritantes.

6 MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES (Cf. aussi case 8)	Porter un équipement de protection individuel adéquat.
PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	NE contamine PAS les cours d'eau ou le sol.
PROCEDURE DE NETTOYAGE (Cf. aussi case 13)	Absorber le déversement avec un matériau inerte, tel que sable, terre ou sciure. Transférer dans un conteneur approprié en vue d'une mise en décharge ultérieure.

7 MANUTENTION ET STOCKAGE (CF. AUSSI CASE 8)

MANUTENTION	Eviter tout contact par la bouche. Laver les mains et la peau exposée avant les repas et après usage. Au cours de l'utilisation ne pas boire ni fumer.
STOCKAGE	Stocker dans le conteneur d'origine dans un lieu frais, sec, aéré hors de portée des enfants et à l'écart de toute nourriture, boisson et aliments pour animaux.

8 CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NORME D'EXPOSITION - DIRECTIVE CE/98/24 (1^E DIRECTIVE IOELV)	Pour le propane-1,2-diol total (vapeur et particules), la limite d'exposition à long terme est de 474 mg/m ³ (MPT 8 h), pour les particules, la limite d'exposition à long terme est 10 mg/m ³ (MPT 8 h).
CONTROLES D'INGENIERIE	Lorsque la prévention de l'exposition est irréalisable, une évaluation adéquate de l'exposition doit être effectuée par des contrôles d'ingénierie de préférence à la fourniture d'équipements et vêtements de protection individuel. Il n'est pas possible de donner des détails plus spécifiques sans effectuer une évaluation des risques complète pour chaque scénario d'utilisation. Des équipements et vêtements de protection individuel appropriés et approuvés peuvent faire l'objet d'une utilisation dans les cas suivants :
PROTECTION DES YEUX	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
PROTECTION DES MAINS	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
PROTECTION DE LA PEAU	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
CONTROLES ENVIRONNEMENTAUX D'EXPOSITION	Le produit doit être utilisé conformément aux instructions données.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR	Pâte bleue sans odeur perceptible.		
pH	Sans objet.	SOLUBILITE DANS L'EAU	Insoluble.
DENSITE (TAPEE / VRAC) / GRAVITE SPECIFIQUE	Environ 1,0 mg/cm ³	SOLUBILITE DANS LA GRAISSE	Soluble
POINT D'ECLAIR	Sans objet.	PROPRIETES EXPLOSIVES	Aucune connue.
INFLAMMABILITE	Non inflammable	COMBUSTIBILITE	Combustible
AUTOINFLAMMABILITE	Sans objet.	PROPRIETES OXYDANTES	Sans objet.
POINT D'EBULLITION/PLAGE	Sans objet.	POINT DE FUSION/PLAGE/ POINT DE GEL/PLAGE	45 – 50°C
DENSITE DE VAPEUR	Sans objet.	TAUX D'EVAPORATION	Sans objet.
PRESSION DE VAPEUR	Sans objet.	COEFFICIENT DE PARTAGE	Sans objet.
VISCOSITE	Sans objet.	AUTRES DONNEES	Aucune connue.

BROMARD 0.01% (avec Bitrex®)

10 STABILITE ET REACTIVITE

CONDITIONS A EVITER	Eviter les températures extrêmes, telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 40°C.
MATERIAUX A EVITER	Aucune connue.
PRODUITS DE DEGRADATION DANGEREUX	La combustion ou la décomposition thermique peut dégager des émanations toxiques et irritantes

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (CF. AUSSI CASE 2)

TOXICITE AIGUE	ORALE	DL ₅₀ (oral) rat : > 2000 mg/kg. En cas d'ingestion, les symptômes comprennent notamment le saignement de nez et la gingivorragie. Dans les cas graves, il peut y avoir des contusions, des hématomes des articulations et du sang présent dans les selles et dans l'urine.
	INHALATION	Voie d'exposition peu probable.
	CUTANEE	DL ₅₀ (dermique) rat : > 2000 mg/kg.
CORROSIVITE/ IRRITATION	PEAU	Peut irriter légèrement la peau.
	YEUX	Peut irriter légèrement les yeux.
	VOIES RESPIRATOIRES	Voie d'exposition peu probable.
SENSIBILISATION	PEAU	Ne sensibilise pas la peau.
	RESPIRATOIRE	Ne contient pas de produits sensibilisant les voies respiratoires connus.
TOXICITE A DOSES REPETEES		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant des effets associés à une toxicité à doses répétées.
MUTAGENICITE		Le produit ne contient aucun composant à des concentrations supérieures à 1% w/w connu comme ayant un effet mutagène.
CANCEROGENICITE		Le produit ne contient aucun composant à des concentrations supérieures à 1% w/w connu comme ayant un effet carcinogène.
TOXICITE DE LA REPRODUCTION	FERTILITE	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet sur la fertilité.
	DEVELOPPEMENT	Ne contient pas de substances connues comme étant toxiques pour l'appareil reproducteur et ayant un effet sur le développement.
AUTRES INFORMATION		Antidote: Vit K ₁ .

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

INFORMATIONS GENERALES	Le profil écotoxicologique complet de ce produit n'a pas été évalué. Ne contamine pas l'environnement.
DONNEES D'ECOTOXICITE	Bromadiolone: LC ₅₀ Poisson-lune aux ouïes bleues (96h): 3,0 mg/l. LC ₅₀ <i>Daphnia</i> (48h): 2,0 mg/l.
MOBILITE (de constituants appropriés)	Non déterminée.
PERSISTANCE ET DEGRADABILITE (de constituants appropriés)	Bromadiolone: Dégradation très rapide par les agents qui rendent l'eau buvable (chlore, ozone, dioxyde chloré). Dégradation rapide sur le sol dans des conditions aérobiques: demi-vie de quelques jours. Haute sensibilité à la photolyse en milieu aqueux: demi-vie de 2,1h à un pH de 7,3; sensibilité plus faible à l'hydrolyse: 67 jours à un pH de 7. Pour le Bitrex® : Dégradation non biologique 10% après 5 jours à 50°C à tous les pHs. Dégradation non biologique 10% après 30 jours à 25°C à tous les pHs.
POTENTIEL BIOACCUMULATIF (de constituants appropriés)	Non déterminée. Pour le Bitrex® : Potentiel faible.
CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES	NE contamine PAS les cours d'eau ou le sol. Le Bromadiolone dans ce produit est classé comme toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Par conséquent, il faut prendre grand soin d'éviter son déversement et la contamination ultérieure du milieu aquatique.
AUTRES EFFETS PREJUDICIALES	Aucun.

13 CONSIDERATIONS DE MISE EN DECHARGE

MISE EN DECHARGE DE DECHETS	Les déchets doivent être mis en décharge conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales. Dans des circonstances normales, les déchets seront mis en décharge par Rentokil Initial.
MISE EN DECHARGE DE CONTENEURS:	Les conteneurs vides doivent être mis en décharge conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales. Dans des circonstances normales, les conteneurs vides seront mis en décharge par Rentokil Initial.
CLASSIFICATION DES INGREDIENTS. (Directive du Conseil 91/689/CE, Décision de la Commission 2000/532/CE (amendé) Décision de la Commission 2001/118/CE))	Code Danger: Non classifié. <u>Composants rendant les déchets dangereux</u> <u>Concentrations (%)</u> : Non exigé.
NOTE RELATIVE A LA MISE EN DECHARGE	La mise en décharge doit s'effectuer conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales

BROMARD 0.01% (avec Bitrex®)

14 INFORMATIONS TRANSPORT (INTERNATIONAL A MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES)				
NO UN	Non classifié.	NO REFERENCE TREMCARD	Non exigé.	CODE RIS
CATEGORIE DE TRANSPORT	Non exigé.	UK HAZCHEM EAC	Non exigé.	
ADR 2005 (ROUTE INTERNATIONALE)	CLASSE Non exigé.	ADR HIN	Non exigé.	ETIQUETTES Non exigé.
NOM D'EXPEDITION CORRECT	Non exigé.			
EXCEPTIONS - QUANTITE LIMITEE	Non exigé.			
PRESCRIPTIONS SPECIALES	Non exigé.			
IMDG 2004 (MER)	CLASSE Non exigé.	IMDG EMS	Non exigé.	ETIQUETTES Non exigé.
NOM D'EXPEDITION CORRECT	Non exigé.			
EXCEPTIONS - QUANTITE LIMITEE	Non exigé.			
PRESCRIPTIONS SPECIALES	Non exigé.			
NOTE DE TRANSPORT	Les prescriptions locales, départementales ou nationales peuvent s'appliquer au transport du présent produit.			

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (INFORMATIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE (CF. AUSSI CASE 2))	
SYMBOLES DE DANGER	Non exigé.
INDICATION DE DANGER	Non exigé.
PHRASES DE RISQUE	Non exigé.
PHRASES DE SECURITE	S2 : Conserver hors de la portée des enfants S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation S24 : Eviter le contact avec la peau S37 : Porter des gants appropriés
LEGISLATION	L'étiquetage est conforme aux règlements du R-U mettant en œuvre la Directive CE 1999/45. Des prescriptions d'étiquetage supplémentaires peuvent être nécessaires conformément à la législation locale. La législation spécifique utilisée dans la présente Fiche de données de sécurité est listée dans les cases ci-dessus.

16 AUTRES INFORMATIONS et indication de révisions	
<p>Au R-U, les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité (FDS) ne constituent pas une évaluation conforme aux 'Control of Substances Hazardous to Health (COSHH) Regulations 2002' (Règlements de 2002 relatifs au contrôle des substances dangereuses pour la santé).</p> <p>Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.</p> <p>En Belgique ce produit a été autorisé comme biocide avec référence 386B.</p>	
REVISIONS	Non applicable.
TEXTE DES PHRASES DE RISQUE (de case 3)	R27/28: Très toxique par contact avec la peau et par ingestion. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion R38: Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

BROMARD 0.01% (avec Bitrex®)

No FDS : 019-BEL(French)

Edition : 02

17 : 08 : 2006

Page 4 / 4

Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans la présente Fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout autre matériau(x) ou pour toute autre utilisation que ce qui est spécifié sur ce point. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour tout autre objet que ce qui est décrit dans la présente Fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur est responsable de s'assurer que de telles informations sont appropriées dans leur totalité compte tenu de sa propre utilisation.

Copyright © (2006) Rentokil Initial plc, R&D, Felcourt, East Grinstead, West Sussex. RH19 2JY. Royaume-Uni.

Téléphone: +44 (0) 1342 833022 Télécopie: +44 (0) 1342 836180 Internet: www.ri-research.com